

D'ENQUETE PUBLIQUE

Elaboration d'un Règlement Local de Publicité (RLP)

Du lundi 16 septembre 2024, 10h00, au vendredi 11 octobre 2024, 16h00

Par arrêté municipal n°SU002RT2024, une enquête publique portant sur le projet de règlement local de publicité est organisée du lundi 16 septembre 2024, 10h00, au vendredi 11 octobre 2024, 16h00.

Le Règlement Local de Publicité (RLP) est un document de planification relatif à la publicité extérieure (publicités, enseignes, préenseignes). Il vise à instaurer des règles prenant en compte les enjeux et les caractéristiques propres du territoire sur lequel il s'applique, dans une optique de préservation du patrimoine et du cadre de vie.

Le règlement local de publicité de Brignais a notamment pour objectif de :

- Maitriser et harmoniser les enseignes pour une mise en valeur des sites ;
- Limiter le nombre et la densité des publicités, enseignes et pré-enseignes ;
- Réduire la taille et la surface des publicités, enseignes et pré-enseignes ;
- Lutter contre la pollution lumineuse générée par la publicité, enseignes et pré-enseignes lumineuses et numériques.

PENDANT LA DUREE DE L'ENQUETE, LE DOSSIER PEUT ETRE CONSULTE :

- sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5542>
- sur support papier à la mairie de Brignais, aux jours et heures habituelles d'ouvertures au public.

PENDANT LA DUREE DE L'ENQUETE LE PUBLIC POURRA DEPOSER SES OBSERVATIONS :

- sur un registre d'enquête déposé à la mairie de Brignais, aux jours et heures d'ouverture de la mairie :
 - o Lundi de 10h à 12h et de 13h à 17h
 - o Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h
 - o Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h
 - o Samedi de 9h à 12h
- sur le registre dématérialisé sécurisé à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5542>
- par écrit à l'attention de Mme la commissaire enquêtrice à l'adresse suivante : Mairie de Brignais, 28 rue Général de Gaulle 69530 BRIGNAIS,
- directement auprès de la commissaire enquêtrice pendant ses permanences

A cet effet, **Mme LARTIGUE-PEYROU, COMMISSAIRE ENQUETRICE**, se tiendra à la disposition du public en mairie aux dates et horaires suivants :

- **le lundi 23 septembre 2024 de 14h00 à 17h00**
- **le mercredi 2 octobre de 9h00 à 12h00**
- **le vendredi 11 octobre 2024 de 13h00 à 16h00**

Les informations sur le projet pourront être demandées auprès du service urbanisme de la commune de Brignais : 04 78 05 62 11 (mardi, mercredi et jeudi de 13h à 17h).

Le rapport et les conclusions établis par la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public en mairie de Brignais et sur le site internet www.brignais.com pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.